departement DES **DEUX-SEVRES**

Ville de Niort



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Conseillers en exercice: 45

SEANCE DU 10 octobre 2003

Votants: 41

Remboursement des frais généraux Ville de Niort / CAN -Convention entre la Ville et la CAN

Convocation du Conseil Municipal: le 25 septembre 2003

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :

le 15 octobre 2003

[Annexe]

Président:

M. Alain BAUDIN

Présents:

Adjoints:

Mme Françoise BILLY, M. Gilles FRAPPIER, Mme Jeanine BIMES, M. Luc DELAGARDE, Mme Nicole GRAVAT, M. Guillaume JUIN, M. Paul SAMOYAU, Mlle Fabienne RAVENEAU, M. Amaury BREUILLE, M. Robert PLANTECOTE, M. Gérard **ZABATTA**

Conseillers:

Mme Andrée CHAREYRE, M. Michel GENDREAU, M. Rémy LANDAIS, Mlle Karen NALEM, Mme Annie COUTUREAU, Mme Madeleine CHAIGNEAU, Mme Marie-Edith BERNARD, Mme Valérie UZANU, Mme Catherine REYSSAT, M. Michel PAILLEY, Mme Danièle GANDILLON, M. Bernard JOURDAIN, Mme Isabelle RONDEAU, M. Yannick TARDY, M. Joël RENOUX, M. Alain GARCIA, M. Dominique GUIBERT, Mme Elisabeth BEAUVAIS, Mme Claudie LAROCHE, M. Marc THEBAULT, Mme Michelle LE FRIANT, M. Stéphane TRONEL

Secrétaire de séance :

Mademoiselle Karen NALEM

Excusés ayant donné pouvoir :

M. Gérard NEBAS donne pouvoir à M. Rémy LANDAIS.

M. Rodolphe CHALLET donne pouvoir à M. Gérard ZABATTA.

M. Jacques LAMARQUE donne pouvoir à M. Alain BAUDIN.

Mme Geneviève RIZZI donne pouvoir à M. Robert PLANTECOTE.

Mme Nathalie HIBERT donne pouvoir à M. Michel GENDREAU.

Mme Jacqueline LEFEBVRE donne pouvoir à Mme Elisabeth BEAUVAIS.

M. Franck GIRAUD donne pouvoir à M. Dominique GUIBERT.

Excusés:

Conseillers:

Mme Catherine DEGUERCY, Mme Françoise HALAT, Mme Christabelle CHOLLET, M. Jean-Louis EPPLIN

<u>Direction des Obligations et Droits du</u> Citoyen

Remboursement des frais généraux Ville de Niort / CAN -Convention entre la Ville et la CAN

Monsieur Gérard NEBAS, Adjoint au Maire, expose :

Mesdames et Messieurs,

Après examen par la Commission Générale,

Sur proposition du Maire,

La Ville de Niort met toujours à disposition de la CAN certains services et réalise différentes prestations en matière d'Administration Générale, notamment en ce qui concerne le courrier, la documentation, les archives, les fournitures administratives, les achats de mobilier ou l'entretien de locaux et la reprographie.

Il vous est proposé d'établir une convention entre la Ville de Niort et la Communauté d'Agglomération de Niort dans laquelle sont définis les prestations et services effectués et sur la base desquels sera calculée la participation financière de la CAN.

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- approuver la convention ci-jointe entre la Ville de Niort et la Communauté d'Agglomération de Niort.
- accepter le paiement à la Ville de Niort de la prestation effectuée en matière d'Administration Générale.

LE CONSEIL ADOPTE

Pour: 41
Contre: 0
Abstention: 0
Non participé: 0
Excusé: 4

Pour le Maire de Niort
Alain BAUDIN
L'Adjoint au Maire

Gérard NEBAS

Ordre du jour